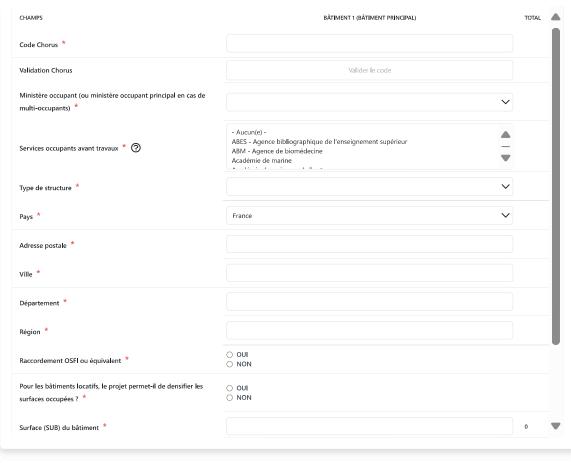


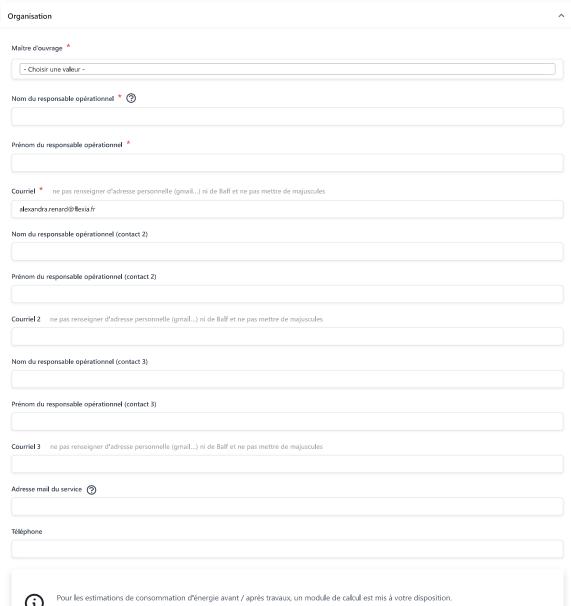


Identifiant du projet Ce formulaire est accessible par le lien envoyé par email TE2024 0326

Pour toutes interrogations, une FAQ est disponible via le lien suivant : https://immobilier-etat.gouv.fr/pages/question-frequemment-posee Pour toute question, contacter la balf die.aap-te2024@dgfip.finances.gouv.fr

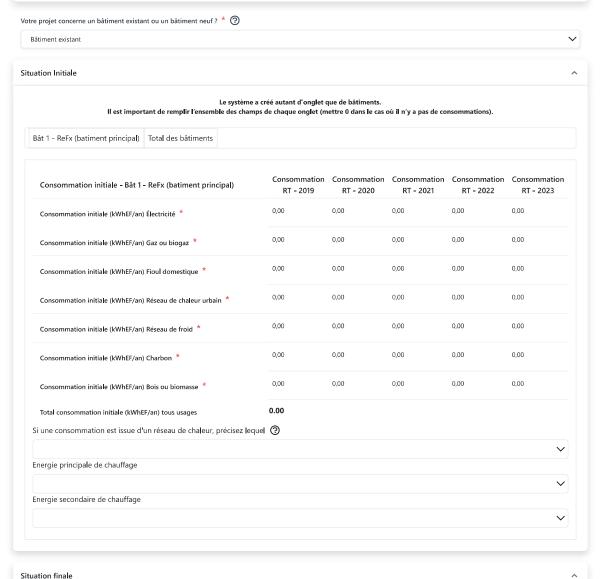
Travaux à gains énergétiques rapides titulé du projet * ③ tre projet concerne-t-il un bătiment ou plusieurs tre projet concerne-t-il un bătiment ou plusieurs tre projet concerne-t-il un bătiment ou plusieurs tre projet conduit à libèrer des sites, grâce à une nstification, renseigner ci-dessous également les codes bătiments bêts subtiments subtime	rojet
Travaux à gains énergétiques rapides ititulé du projet * ② scriptif * ③ scriptif * ③ Plusieurs bàtiments Innexts 7 Un bàtiment U	-y
tre projet concerne-teil un bâtiment ou plusieurs tre projet concerne-teil un bâtiment ou plusieurs timents? Un bâtiment Be projet conduit à libérer des sites, grâce à une misfication, crossègner ci-dessous également les codes bâtiments libérer bâtiment libérer bâtime	ratégorie *
tre projet concerne-t-il un bàtiment ou plusieurs increacy? Plusieurs labtiments Un bătiment Un bătiment Un bătiment Un bătiment Un bătiment Un bătiment Plusieurs labtiment Un bătiment Un bătiment Un bătiment Un bătiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Un bătiment Un bătiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Un bătiment Un bătiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Un bătiment Un bătiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Un bătiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Un bătiment Prequis Ponrement à l'instruction du 15 juin 2023 relative à la conditionnalité des financements interministériels immobiliers, le recours aux financements interministériels (dont le opramum 48 de 1e CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-SSR et l'OSFI / outil équivalent Prequis Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Un bătiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Plusieurs labtiment Un bătiment Plusieurs labtiment P	Travaux à gains énergétiques rapides
tre projet concerne-t-il un bătiment ou plusieurs Plusieurs bătiments Un bătiment Un bătiment	ntitulé du projet * 🥎
tre projet concerne-t-il un bătiment ou plusieurs Plusieurs bătiments Un bătiment Un bătiment	
tre projet concerne-t-il un bătiment ou plusieurs Plusieurs bătiments Un bătiment Un bătiment	escriptif * ②
timents? Un bătiment le projet conduit à libérer des sites, grâce à une nsification, renseigner ci-dessous également les codes s bâtiments libérés. Indication, renseigner également les informations ur ces bâtiments. * **requis* Onformément à l'instruction du 15 juin 2023 relative à la conditionnalité des financements interministériels immobiliers, le recours aux financements interministériels dont le gogramme 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équival ur les opérateurs, et existence d'un SPSI ou SDIR approuvé par la DIE." Pour ce dernier cas, merci de sélectionner votre situation : Selectionner votre situation - te envisagée de transmission des éléments à la DIE pour lever ces réserves site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-II(s) l'objet d'une CDU © Non d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? Non Oui alisation de Chorus du site (Re-Fa) principal *	
timents? Un bătiment le projet conduit à libérer des sites, grâce à une nsification, renseigner ci-dessous également les codes s bâtiments libérés. Indication, renseigner également les informations ur ces bâtiments. * **requis* Onformément à l'instruction du 15 juin 2023 relative à la conditionnalité des financements interministériels immobiliers, le recours aux financements interministériels dont le gogramme 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équival ur les opérateurs, et existence d'un SPSI ou SDIR approuvé par la DIE." Pour ce dernier cas, merci de sélectionner votre situation : Selectionner votre situation - te envisagée de transmission des éléments à la DIE pour lever ces réserves site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-II(s) l'objet d'une CDU © Non d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? Non Oui alisation de Chorus du site (Re-Fa) principal *	
timents? Un bătiment le projet conduit à libérer des sites, grâce à une nsification, renseigner ci-dessous également les codes s bâtiments libérés. Indication, renseigner également les informations ur ces bâtiments. * **requis* Onformément à l'instruction du 15 juin 2023 relative à la conditionnalité des financements interministériels immobiliers, le recours aux financements interministériels dont le gogramme 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équival ur les opérateurs, et existence d'un SPSI ou SDIR approuvé par la DIE." Pour ce dernier cas, merci de sélectionner votre situation : Selectionner votre situation - te envisagée de transmission des éléments à la DIE pour lever ces réserves site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-II(s) l'objet d'une CDU © Non d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? Non Oui alisation de Chorus du site (Re-Fa) principal *	
timents? Un bătiment le projet conduit à libérer des sites, grâce à une nsification, renseigner ci-dessous également les codes s bâtiments libérés. Indication, renseigner également les informations ur ces bâtiments. * **requis* Onformément à l'instruction du 15 juin 2023 relative à la conditionnalité des financements interministériels immobiliers, le recours aux financements interministériels dont le gogramme 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équival ur les opérateurs, et existence d'un SPSI ou SDIR approuvé par la DIE." Pour ce dernier cas, merci de sélectionner votre situation : Selectionner votre situation - te envisagée de transmission des éléments à la DIE pour lever ces réserves site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-II(s) l'objet d'une CDU © Non d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? Non Oui alisation de Chorus du site (Re-Fa) principal *	
site ou le(s) bătiment(s) fait(font)-ii(s) l'objet d'une CDU Non d'un titre domanial équivalent en cours de validité? * Non d'un titre domanial équivalent en cours de validité? * Non d'un titre domanial équivalent en cours de validité? * Non d'un titre domanial équivalent en cours de validité? * Non d'un titre domanial équivalent en cours de validité? * Ala Chorus du site (Re-Fx) principal	
ralleurs. Il faudra renseigner également les informations ur ces bâtiments. * -requis onformément à l'instruction du 15 juin 2023 relative à la conditionnalité des financements interministériels immobiliers, le recours aux financements interministériels formancements interministériels dont le organime 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équival ur les opérateurs, et existence d'un SPSI ou SDIR approuvé par la DIE." Pour ce demier cas, merci de sélectionner votre situation : - Sélectionner votre situation - - tte envisagée de transmission des éléments à la DIE pour lever ces réserves * ji/mm/aaaa site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-il(s) l'objet d'une CDU Non	nsification, renseigner ci-dessous également les codes
onformément à l'instruction du 15 juin 2023 relative à la conditionnalité des financements interministériels immobiliers, le recours aux financements interministériels (dont le orgramme 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équival ur les opérateurs, et existence d'un SPSI ou SDIR approuvé par la DIE." Pour ce demier cas, merci de sélectionner votre situation : * - Sélectionner votre situation - Sélectionner votre situation : * - Sélectio	railleurs, il faudra renseigner également les informations
onformément à l'instruction du 15 juin 2023 relative à la conditionnalité des financements interministériels immobiliers, le recours aux financements interministériels (dont le orgramme 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équival ur les opérateurs, et existence d'un SPSI ou SDIR approuvé par la DIE." Pour ce dernier cas, merci de sélectionner votre situation : * - Sélectionner votre situation - - Itte envisagée de transmission des éléments à la DIE pour lever ces réserves * - Sij/mm/aaaa - Site ou le(s) bătiment(s) fait(font)-il(s) l'objet d'une CDU Oui - Oui	ur ces bătiments. "
onformément à l'instruction du 15 juin 2023 relative à la conditionnalité des financements interministériels immobiliers, le recours aux financements interministériels (dont le orgramme 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équival ur les opérateurs, et existence d'un SPSI ou SDIR approuvé par la DIE." Pour ce dernier cas, merci de sélectionner votre situation : * - Sélectionner votre situation - - Itte envisagée de transmission des éléments à la DIE pour lever ces réserves * - Sij/mm/aaaa - Site ou le(s) bătiment(s) fait(font)-il(s) l'objet d'une CDU Oui - Oui	
ogramme 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équival ur les opérateurs, et existence d'un SPSI ou SDIR approuvé par la DIE." Pour ce dernier cas, merci de sélectionner votre situation : * - Sélectionner votre situation - te envisagée de transmission des éléments à la DIE pour lever ces réserves * jj/mm/aaaa	-tedniz
ite envisagée de transmission des éléments à la DIE pour lever ces réserves * jj/mm/aaaa site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-il(s) l'objet d'une CDU oui n'd'un titre domanial équivalent en cours de validité ? * validisation de Chorus du site (Re-Fx) principal *	ogramme 348 et le CAS 723) est dorénavant conditionné à plusieurs critères : inscription du bien dans l'inventaire, qualité de la donnée dans le RT / RT-ESR et l'OSFi / outil équiv
site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-il(s) l'objet d'une CDU oui d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? * alisation de Chorus du site (Re-Fx) principal *	- Sélectionner votre situation -
site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-il(s) l'objet d'une CDU oui d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? * alisation de Chorus du site (Re-Fx) principal *	ate envisanée de transmission des éléments à la DIF nour lever ces réserves. *
site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-il(s) l'objet d'une CDU	
d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? * Oui calisation de Chorus du site (Re-Fx) principal *	J)/ mm/ 2000
d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? * Oui calisation de Chorus du site (Re-Fx) principal *	
d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? * Oui calisation de Chorus du site (Re-Fx) principal *	
d'un titre domanial équivalent en cours de validité ? * Oui alisation de Chorus du site (Re-Fx) principal *	e site ou le(s) bâtiment(s) fait(font)-il(s) l'objet d'une CDU Non
ode Chorus du site (Re-Fx) principal *	
ode Chorus du site (Re-Fx) principal *	
	alisation
	nde Chorus du site (Re-Fx) principal *
Valider le code chorus du site	
Valider le code chorus du site	
	Valider le code chorus du site

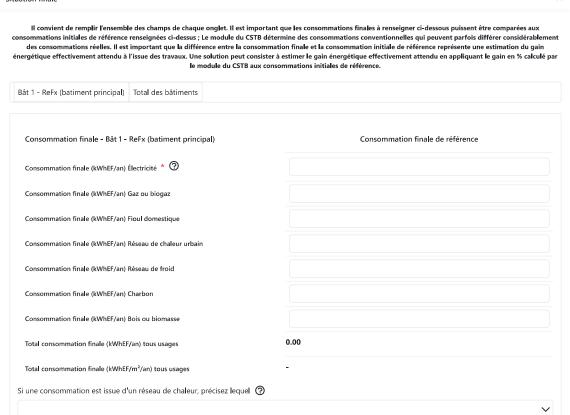




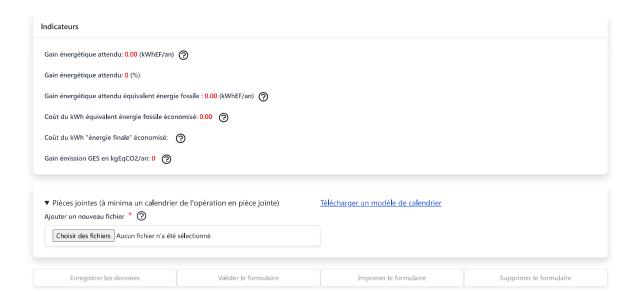
Effectuer le diagnostic de mon projet

Le module de calcul ne concerne ni l'outremer, ni l'étranger





Changement de l'énergie principale OUI ONON Energie principale de chauffage
Préciser comment a été déterminée la consommation après travaux : calcul sommaire, étude thermique détaillée, etc. Notamment préciser si la consommation après travaux est issue d'un calcul conventionnel et dans ce cas indiquer la consommation avant travaux avec calcul conventionnel
Détails techniques du projet
Catégories de travaux Travaux sur l'installation de chauffage/refroidissement Travaux sur l'installation de ventilation Travaux sur l'installation d'ECS Travaux sur l'isolation thermique Travaux sur l'installation électrique
Date prévisionnelle de passation du marché principal de travaux, MPGP ou, pour les compléments de travaux, de la tranche optionnelle * 🔞
jj/mm/aaaa
Date prévisionnelle de réception des travaux ou , pour les compléments de travaux, date prévisionnelle de réception des travaux complémentaires *
jj/mm/aaaa
Durée de l'opération: - mois Commentaire
Financement
Montant total des travaux HT (quelle que soit la source de financement) et pour les compléments de travaux, montant des travaux complémentaires sans le montant de l'opération en cours *
Montant total du projet TDC compris études, MOE, frais de MOA, aléas et actualisation/Révision de Prix, TVA. Joindre à l'appui un budget prévisionnel du projet (quelle que soit la source de financement) * ③
▼ Pièce jointe : Joindre un budget prévisionnel sous format PDF
Ajouter un nouveau fichier * ② Choisir des fichiers Aucun fichier n'a été sélectionné
Montant du financement demandé sur le P348 * ⑦
Pourcentage de co-financement: - (%) Commentaire si co-financement (liste des programmes financeurs et, pour chaque programme, le montant concerné)
Estimation du volume de CEE à mobiliser (en kWhCumac)
Estimation du volume de CEE à mobiliser en euros
Mode de valorisation du CEE, le cas échéant
- Aucun(e) -
Commentaire





La Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) traite les données recueillies sur ce formulaire afin de gérer et instruire les candidatures à l'appel à projets. Elles sont traitées dans le cadre des missions d'intérêt public de la DIE. Les données recueillies sont conservées jusqu'à la fin du projet au plus tard en 2024 et sont destinées aux agents habilités de la DIE dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation en contactant l'adresse fonctionnelle DIE de l'AAP. Pour plus d'informations sur vos droits issus de la réglementation relative à la protection des données vous pouvez contacter l'adresse données-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr



Informations Liens utiles

 $\underline{Accessibilit\'e} \qquad \underline{plan-de-relance} \qquad \underline{encheres-domaine.gouv.fr/hermes}$

 $\underline{Mentions} \ \underline{\textbf{l}\'ega} \underline{\textbf{l}escessions.immobilier-etat.gouv.fr} \ \underline{impots.gouv.fr}$

Plan du site locations.immobilier-etat.gouv.fr

data.economie.gouv.fr